



NOUS PÊCHONS. NOUS CHASSONS. NOUS PIÉGEONS.
NOUS VOTONS.

www.ofah.org/nfhc



Newfoundland
& Labrador Wildlife
Federation



Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs

Le collectif national pour la chasse et la pêche regroupe des organisations de chasse et pêche à but non lucratif et non partisans qui travaillent ensemble pour mettre de l'avant les enjeux majeurs de conservation et pour représenter plus de 350 000 Canadiens d'un océan à l'autre.

*Nous sommes diversifiés et nous vivons
dans toutes les régions du Canada*

Pourquoi nos votes comptent

9 CANADIENS
SUR **10**

soutiennent la
pêche la chasse et
le piégeage.

Source: Nanos Research

LA PÊCHE,
LA CHASSE, LE
PIÉGEAGE ET LE TIR
SPORTIF REPRÉSENTAIENT

13.2 MILLIARDS \$

DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT
AU CANADA EN 2018 –
0.6 % DE L'ÉCONOMIE
CANADIENNE.

EN 2018, CES ACTIVITÉS ONT SOUTENU

107,000 EMPLOIS

ET LE REVENU DE CES
EMPLOIS EST ESTIMÉ À

6.4 G\$

**LES CANADIENS
EN PLEIN AIR**



NOMBRE DE
PÊCHEURS

2,97 MILLIONS

NOMBRE DE
CHASSEURS

1,27 MILLION

NOMBRE DE
TRAPPEURS

45 MILLE

NOMBRE
DE TIREURS
SPORTIFS

1,40 MILLION



PÊCHE	10,3 G\$
CHASSE	5,9 G\$
PIÉGEAGE	130 M\$
TIR SPORTIF	2,6 G\$

18,9 MILLIARDS \$
DE DOLLARS EN
DÉPENSES DIRECTES.

Les dépenses relatives à la pêche, à la chasse, au piégeage et au tir sportif représentent un revenu de **6.1 MILLIARDS \$** issu des taxes provinciales et fédérale.

Les Cinq Priorités Nationales

Les organisations du collectif national pour la chasse et la pêche ont dressé la liste des priorités pour le prochain gouvernement fédéral, et demandent des engagements significatifs pour remédier aux problèmes soulevés.

1 PROMOTION DE LA PÊCHE, DE LA CHASSE ET DU PIÉGEAGE

PRIORITÉ

La pêche, la chasse et le piégeage sont d'importantes activités traditionnelles et patrimoniales qui continuent de revêtir une importance sociale et culturelle pour des millions de Canadiens. Ces activités contribuent au financement de projets de conservation, et génèrent annuellement 13.2 G\$ dans l'économie du pays..

NOTRE DEMANDE

Créer et développer une stratégie nationale pour la chasse, le piégeage et la pêche afin de déterminer comment le gouvernement peut promouvoir ces activités, par exemple en reconstituant le Comité consultatif sur la chasse et la pêche à la ligne, ainsi qu'en mettant en valeur la Journée du patrimoine national en matière de chasse, de piégeage et de pêche.

2 POLITIQUE SUR LES ARMES À FEU

PRIORITÉ

La classification arbitraire et le bannissement généralisé d'armes à feu basé sur l'allure ou la perception sociale deviennent monnaie courante dans le monde. La prohibition d'armes à feu devrait se faire selon un processus cohérent, transparent, basé sur les faits et impliquant la consultation des utilisateurs d'armes à feu.

NOTRE DEMANDE

Prendre une position forte et agir contre le crime organisé, les gangs et autres activités illégales, soit les causes fondamentales de la violence par arme à feu, sans bannir de façon généralisée les armes à feu.

3 MALADIE DÉBILITANTE CHRONIQUE DES CERVIDÉS

PRIORITÉ

La MDC continue de se répandre en Amérique du Nord, menaçant les populations d'animaux sauvages, notre économie (par les restrictions imposées sur le commerce de produits alimentaires), et la santé humaine par l'exposition à la maladie dans la chaîne d'alimentation et les banques de sang.

NOTRE DEMANDE

Interdire les déplacements de cervidés vivants entre les provinces/territoires et à travers les frontières internationales et éliminer l'élevage de cervidés moyennant une compensation juste aux producteurs.

4 FINANCEMENT STABLE DES ACTIONS DE CONSERVATION

PRIORITÉ

Les besoins pour le financement des actions de conservation augmentent au Canada, aussi bien que l'incertitude reliée aux budgets gouvernementaux pour soutenir les investissements. Une variété d'outils existe à l'étranger pour établir un financement stable dédié aux activités de conservation (ex. : taxe d'accise sur les produits de plein air aux É.-U.).

NOTRE DEMANDE

Créer un programme de financement pour la mise en valeur de la faune et explorer de nouvelles stratégies pour en assurer le financement à long terme.

5 ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES

PRIORITÉ

Les espèces envahissantes sont les plus grandes menaces à la biodiversité au Canada. Une fois installées, les espèces comme la moule zébrée, le tunicier envahissant, la lamproie marine et la carpe asiatique menacent nos écosystèmes et nos loisirs, en plus de coûter des centaines de millions de dollars à la société.

NOTRE DEMANDE

Établir un financement permanent et suffisant pour informer le public, détecter rapidement les espèces envahissantes et lutter efficacement contre leur propagation.

Autres priorités nationales

MALADIE DE LYME : Bien qu'elle ne se soit pas classée dans les cinq premières, la maladie de Lyme a été identifiée comme une priorité provinciale par les organisations membres du collectif du Manitoba, de l'Ontario et du Québec. Ces régions demandent que cet enjeu de santé public soit l'objet de plus d'actions de sensibilisation diffusées à un plus grand public, et que Santé Canada approuve l'utilisation, la vente et la commercialisation de chasse-moustique à base de perméthrine et de vêtements traités à la perméthrine dans le but spécifique de prévenir les piqûres de tiques.

ALTERNATIVES AU PLOMB : Travailler avec l'industrie et l'encourager à développer et à commercialiser des leurres de pêche et des munitions faites à partir de matériaux autres que le plomb, et qui seraient compétitifs avec le plomb quant au prix, à la disponibilité et à l'efficacité.

OISEAUX MIGRATEURS : Obtenir un financement qui équivaut aux contributions obtenues par la vente de permis de chasse aux oiseaux migrateurs. Cet investissement servirait à la conservation et à la gestion des populations d'oiseaux migrateurs.

Pour plus de détails sur les priorités et les demandes, visitez le www.ofah.org/nfhc

Priorités régionales

Nos différences régionales contribuent à la diversité de notre pays. Considérant cela, quelques membres du collectif national pour la chasse et la pêche (CNCP) ont donné leur avis sur les situations de niveau provincial qui nécessitent des actions du gouvernement fédéral.

- Remédier au **déclin des populations de caribou**, particulièrement les populations transfrontalières, en explorant le potentiel de tous les outils disponibles (ex. : contrôle des prédateurs).



- Offrir des opportunités de pêche sportive au **saumon dans la rivière Yukon** quand les objectifs de population permettent une récolte.

- Financer la restauration et le développement de **l'habitat du saumon** dans les bassins versants clés où les populations sont à risque, et financer de façon proactive la protection du fonctionnement et de la résilience des bassins versants, particulièrement dans le contexte des changements climatiques.
- Prendre des mesures en réponse à la recommandation du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) de placer **la truite arc-en-ciel, population du fleuve Fraser**, sur la liste des espèces en voie de disparition en vertu de la Loi sur les espèces en péril.

COLOMBIE-BRITANNIQUE



- Soutenir le financement d'une table de **co-gestion des ressources halieutiques et fauniques** impliquant les Autochtones et les gouvernements de niveau local, provincial et fédéral.
- Participer à la planification de la **durabilité des paysages et des bassins versants** en établissant des objectifs, en contribuant au cadre de planification et en investissant des ressources (provenant principalement de la taxe carbone) dans la viabilité environnementale et dans l'adaptation au changement du climat.

- Reconnaître la valeur de **la propriété publique des terres, des ressources halieutiques et de la faune**, lorsque tout est géré dans l'intérêt de la population. La véritable valeur des terres publiques pour la société doit être réévaluée, et la vente de ces terres publiques ne devrait plus se produire.



- **Assurer la protection et le développement des habitats naturels** en mettant l'accent sur la gestion des effets cumulatifs. Nous reconnaissons que le développement industriel en terre publique est inévitable, mais les protocoles devraient être plus rigoureux et certaines zones devraient être exemptes de toute activité industrielle. La notion de crédit de conservation devrait être évaluée comme option pour que soit protégées les terres à haute valeur sociale.
- Il devient de plus en plus important que les gens aient des opportunités de connecter avec la nature pour pratiquer les activités qui font partie des traditions familiales. **L'accès aux terres publiques** et les intérêts privés dans ces terres sont problématiques. Un accès raisonnable devrait être donné aux citoyens pour qu'ils puissent profiter des terres publiques.

- En collaboration avec le gouvernement du Manitoba, obtenir du financement pour soutenir **la formation de comités de gestion des ressources halieutiques et fauniques**. Le but est d'amener le gouvernement, les communautés autochtones, les utilisateurs des ressources comme les chasseurs et les pêcheurs, et d'autres partenaires intéressés à travailler ensemble pour développer des plans de gestion.
- Mettre en valeur les données indépendantes et scientifiques des évaluations de stocks de poissons dans **le lac Winnipeg** faites en collaboration avec les pêcheurs commerciaux autochtones et le gouvernement du Manitoba.
- Établir une saison de chasse au **cygne siffleur** où seuls les gagnants à un tirage au sort peuvent participer.

MANITOBA





- Investir des fonds suffisants et récurrents dans les priorités déterminées par l'Accord entre le Canada et l'Ontario sur les Grands Lacs, soit la restauration d'habitats et d'espèces, la gestion des nutriments ainsi que la prévention et l'atténuation des espèces aquatiques envahissantes. Les Grands Lacs fournissent des avantages économiques, de santé, sociaux et récréationnels à plus de 11 millions de Canadiens, et génèrent plus de 13 G\$ annuellement pour l'économie canadienne à partir des revenus des loisirs et de l'exploitation des ressources.

ONTARIO



- Établir une saison de chasse réglementée à la Grue du Canada en Ontario. Le rétablissement et la croissance considérable de la population de l'est de Grues du Canada (actuellement estimée à entre 80 000 et 90 000 individus) est une histoire à succès de conservation. La population est maintenant capable de supporter une chasse réglementée et les bénéfices associés.
- Éliminer la protection fédérale des cygnes tuberculés (Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs) et poser des actions fermes pour réduire la croissance et l'expansion des populations du sud de l'Ontario, arrivées à un sommet historique en 2017. Les cygnes tuberculés sont considérés comme une espèce invasive au Canada à cause de leur impact négatif sur la sauvagine et sur leur habitat en plus d'avoir un potentiel significatif d'expansion et de croissance.

- Légaliser la pêche récréative de la population de bar rayé du fleuve Saint-Laurent afin de faire profiter la communauté des efforts de réintroduction et investissements réalisés depuis 20 ans.

QUÉBEC



- Entreprendre la légalisation de la pêche récréative à certaines espèces marines, dont le flétan de l'Atlantique, le gaspéreau et le homard.
- Permettre la chasse sportive à la Grue du Canada au Québec afin de diminuer la déprédation dans les productions agricoles de certaines régions.

- Reconnaître le rôle significatif de la pêche dans le Canada atlantique par rapport aux activités culturelles, traditionnelles et patrimoniales pour les gens de Terre-Neuve et du Labrador.

TERRE-NEUVE ET LABRADOR



- Démontrer un engagement fort envers les citoyens de l'Atlantique à protéger les espèces marines et d'eau douce ainsi que les écosystèmes, entre autres en assurant une augmentation du financement dédié à la recherche et à la gestion dans les provinces de l'Atlantique.
- Obtenir l'attestation que le saumon sauvage de l'Atlantique est une espèce emblématique et que Terre-Neuve et le Labrador recevront des ressources suffisantes afin que cette espèce ne disparaisse pas.

Quelques membres du CNCP n'ont pas ajouté de priorités provinciales à transmettre au gouvernement fédéral.



TERRITOIRES DU
NORD-OUEST



SASKATCHEWAN



ÎLE-DU-PRINCE-
ÉDOUARD



NOUVELLE-
ÉCOSSE



NOUVEAU-
BRUNSWICK



NFHC

 NATIONAL FISHING AND HUNTING COLLABORATIVE

www.ofah.org/nfhc